

L'ONSSA fait le point **2013 sous le signe des grandes réalisations**

Bilan plutôt positif pour l'ONSSA. Voilà un constat qui était à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'Office au terme de l'exercice 2013, tenu sous la présidence de Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, consacré à la présentation des principales réalisations techniques et financières de l'exercice 2013 et du plan d'action pour l'année 2014.

_____ Voir page 2 _____

2013 sous le signe des grandes réalisations L'ONSSA fait le point

Bilan plutôt positif pour l'Office national de la sécurité sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). Voilà un constat qui était à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'Office au terme de l'exercice 2013, tenu sous la présidence de Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, consacré à la présentation des principales réalisations techniques et financières de l'exercice 2013 et du plan d'action pour l'année 2014.

Il en ressort donc qu'au niveau de la santé végétale, l'ONSSA a engagé une forte mobilisation face aux principales maladies et ravageurs de quarantaine, grâce à une stratégie de lutte intégrée. L'année 2013 a également connu le lancement d'une opération pilote de traitement des mala-

dies des céréales, sur une superficie de 32.300 hectares. Aussi, les efforts déployés dans la lutte contre les maladies ont mené à la réduction sensible de la nuisance de certaines maladies comme la Tristeza des agrumes, le charançon rouge du palmier dattier et le feu bactérien des rosacés qui ont été maîtrisées. En matière de santé animale, les campagnes de prophylaxie ont porté sur la vaccination de 17 millions de têtes et la prospection de 12 millions de têtes. L'année 2013 a été également marquée par le lancement du système national d'identification des animaux qui va permettre, à terme, l'amélioration de l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière animale. Sagissant du contrôle des produits alimentaires, ce sont plus de 10 mil-

ions de tonnes de produits qui ont été contrôlés durant cet exercice, aussi bien à l'import qu'à l'export. Pour ce qui est de la filière des viandes rouges, la mise en application du décret relatif à la libre circulation des viandes et des cahiers des charges définissant les conditions sanitaires des abattoirs a représenté une avancée notable pour la mise à niveau de la filière. Il est à noter que l'efficacité des contrôles officiels réalisés par l'ONSSA est appuyée par l'expertise analytique d'un réseau de laboratoires. À ce titre, l'Office a mis en service en 2013 son nouveau laboratoire au sein du Qualipôle Alimentation de l'Agropole de Berkane. D'autres sont en cours de construction à Laâyoune, Meknès, Ain Jemâa et Bouznika.

